



# LIGUE REGIONALE PACA BASKET BALL

Complexe de la Plantade - Montée du Belvédère -13340 ROGNAC

12 Allée des Imprimeurs - 06700 ST LAURENT DU VAR

Tél : 04 92 07 77 77 - Fax : 04 92 07 77 78

Courriel [ligue@pacabasketball.fr](mailto:ligue@pacabasketball.fr)

## LIGUE REGIONALE PACA DE BASKETBALL

### Assemblée Générale Mixte Elective

Le 12/09/2020 A Rognac (13)

## PROCURATION

Je soussigné(e) (NOM et Prénom)

.....

Président(e) de l'association sportive (NOM de l'association)

.....

Affiliée à la Fédération Française de Basket-Ball sous le numéro informatique suivant : \_\_\_\_\_

**Association sportive participant exclusivement aux championnats départementaux non-qualitatifs pour le championnat régional (Seniors et Jeunes).**

Donne la présente procuration à :

NOM : .....

Prénom : .....

N° Licence : \_\_\_\_\_, **votant disposant du droit de vote pour son propre club ou toutes autres personnes venant à s'y substituer par un mandat de représentation**

pour me représenter, signer toutes les feuilles de présence et prendre part à toutes délibérations et aux votes en mon nom, lors de l'Assemblée Générale Mixte de la Ligue Régionale PACA de Basketball qui se tiendra le 12 septembre 2020 à partir de 09 heures à Rognac.

Fait à ....., le .....

Cachet du club

Signature :



# LIGUE REGIONALE PACA BASKET BALL

Complexe de la Plantade - Montée du Belvédère -13340 ROGNAC

12 Allée des Imprimeurs - 06700 ST LAURENT DU VAR

Tél : 04 92 07 77 77 - Fax : 04 92 07 77 78

Courriel [ligue@pacabasketball.fr](mailto:ligue@pacabasketball.fr)

## LIGUE REGIONALE PACA DE BASKETBALL

### Assemblée Générale Mixte Elective

Le 12/09/2020 à 09 h 00

A Rognac (13)

## PROCURATION

#### **Rappel de l'article 7.2.4 des Statuts de la Ligue :**

*Le vote par procuration n'est autorisé qu'aux associations sportives participant exclusivement aux championnats départementaux non qualificatifs pour le championnat régional (seniors et jeunes) et ne peut s'exercer que dans les conditions suivantes :*

- *la procuration doit être nominative et ne peut être donnée qu'à un représentant de club disposant du droit de vote pour son propre club,*
- ***un votant ne peut être porteur que d'une seule procuration,***
- ***la procuration doit être déposée où parvenir au siège de la Ligue Régionale au moins la veille du jour de l'Assemblée Générale soit 11/09/2020 avant 16h00.***

Modalités de transmission des procurations en amont de l'AG (au choix) :

- par envoi postal ou par dépôt au siège de la Ligue : Mme Claudie DELPOUX LigueProvence Alpes Côte d'Azur Basket Ball 12 Allée des Imprimeurs (06700) Saint Laurent du Var au plus tard 11/09/2020 de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h à 16 heures

- par voie électronique à l'adresse [comelectoralepaca2020@gmail.com](mailto:comelectoralepaca2020@gmail.com) au plus tard 11/09/2020 à 16h00

**Le jour de l'AG, les porteurs d'une procuration devront se présenter au bureau d'émargement avec une copie de la procuration adressée au préalable à la Ligue dans les conditions précisées ci-avant.**